



TOUT-E-S EN GRÈVE ET EN MOBILISATION LE 5 OCTOBRE 2021

LA CGT EST CONTRE LE PASSE SANITAIRE QUI VA A L'ENCONTRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Le passe sanitaire est applicable UNIQUEMENT pour les services suivants :

PASSE SANITAIRE

(Test, Vaccination, Avoir eu le covid -de 6 mois)

- Les gymnases et les stades
 - Les piscines
 - La ludothèque

 - La maison de la danse
 - Les agents régulièrement en contact avec le public ou des associations lors d'évènements festifs et de loisirs (service logistique, le service des évènements de loisirs l'office du tourisme, et tout autre personnel participant à l'évènement.
 - La chapelle St Sulpice et le Magic Mirrors
 - Le personnel funéraire
- De façon ponctuelle : tout le personnel participant à un dispositif relevant de l'obligation du passe sanitaire.
- ETAPS/OTAPS, agents d'entretien notamment

VACCINATION

(Vaccination obligatoire)

- CCAS (les agents en contact avec du public vulnérable et fragile)
- AIH en contact avec des Personnes vulnérables et fragiles

AUCUNE SANCTION NE POURRA ÊTRE PRISE À L'ENCONTRE DES AGENTS QUI SONT CONTRE

PASSAGE FORCÉ AUX 1607H

TEMPS DE TRAVAIL DANS LA FPT



1607h tel devra être le temps de travail dans la fonction publique. La CGT est contre le passage de la loi. La CGT propose la pénibilité dans tous les services pour le maintien de nos congés. **3h d'information syndicale** auront lieu le **jeudi 07 octobre 2021 de 08h00 à 11h00** à la maison des syndicats.

Depuis 10 ans le salaire des fonctionnaires est gelé. A partir du 01 octobre 2021 il passera en dessous du Smic.

C'est pour cette raison que la CGT demande une augmentation de 10% du point d'indice.



10h30 – PORTE D'AIX – MARSEILLE

Inscription bus uniquement par téléphone au

06.22.75.43.85/04.42.55.52.23